



Réf. Farde e-Assemblées : 2594758

N° OJ : 14

Projet d'Arrêté - Conseil du 27/05/2024

Objet : Remise d'une médaille de reconnaissance de la Ville de Bruxelles.- Régularisation.

Le Conseil communal,

Vu le règlement sur les distinctions honorifiques octroyées par la Ville de Bruxelles, adopté par le Conseil communal en séance du 17 mai 2010;

Vu la proposition faite par le Cabinet de M. le Bourgmestre et de Madame HOUBA;

Vu sa participation à contribution dans le milieu associatif en tant que cofondateur et leader de la Belgian Lesbian and Gay Pride;

Considérant que pour toutes ces raisons, il est proposé d'octroyer la médaille de reconnaissance de la Ville à M. Chille Deman;

Considérant que la cérémonie officielle aura lieu ce 17/05/2024 dans la salle du Conseil au Brucity et ne permet pas d'organiser la remise de la distinction officielle lors d'un Conseil communal;

Considérant qu'il est possible de déroger au règlement lors de circonstances exceptionnelles;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Décide :

Article unique : La remise de la médaille de reconnaissance de la Ville à M. Chille Deman le 17/05/2024 à l'occasion d'un accueil officiel dans la salle du Conseil du Brucity est adoptée.

Annexes :